

# LE FRANÇAIS AU LIBAN : DÉFIS CONTEMPORAINS ET EFFORTS DE REVITALISATION DANS UN CONTEXTE MULTILINGUE

## The French Language in Lebanon: Contemporary Challenges and Revitalization Efforts in a Multilingual Context

Layali RIFAI – Gina ABOU FADEL SAAD

*Centre de recherche en traductologie,  
en terminologie arabe et en langues  
(CERTTAL), Faculté de langues et de  
traduction, Université Saint-Joseph  
de Beyrouth, Beyrouth, Liban*

### Résumé

Cet article aborde la place du français au Liban en tant que langue étrangère, langue de scolarisation et langue seconde, dans une situation marquée par la montée de l'anglais. Il insiste sur l'importance de maintenir le multilinguisme arabe-français-anglais qui constitue un véritable héritage culturel au Liban. Il met en avant les actions de revitalisation entreprises par les acteurs francophones et les projets culturels susceptibles de préserver la pertinence du français dans un monde de plus en plus globalisé.

**Mots-clés** : Anglais – Français langue de scolarisation – Français langue étrangère – Français langue seconde – Multilinguisme

### Abstract

This article addresses the place of French in Lebanon as a foreign language, a language of education and a second language, in a context marked by the rise of English. It insists on the importance of preserving the Arabic-French-English multilingualism which constitutes a real cultural heritage in Lebanon. It highlights the revitalization efforts undertaken by French-speaking individuals and cultural projects aimed at preserving the relevance of French in an increasingly globalized world.

**Keywords**: English – French as a foreign language – French as a second language – French language of education – Multilingualism

## INTRODUCTION

Situé au carrefour de l'Orient et de l'Occident, à la croisée des mondes arabe, méditerranéen et européen, le Liban se démarque par son caractère de mosaïque linguistique où les langues se rencontrent et s'entremêlent, comme dans une danse vibrante et harmonieuse. Au cœur de cette palette linguistique émerge le français, véritable reflet de l'identité et de la richesse culturelle de cette nation. Mais comment son statut évolue-t-il face à un recul progressif au profit de l'anglais, et dans quelle mesure les tentatives de revitalisation permettent-elles de préserver son rôle dans un contexte multilingue ?

Face à ce défi, il s'avère pertinent de considérer d'abord les fonctions que remplit le français au Liban, puis d'examiner les facteurs de son recul face à l'anglais. Enfin, seront abordées les initiatives de revitalisation visant à préserver la valeur du français dans un univers globalisé.

### 1. FONCTIONS DU FRANÇAIS AU LIBAN

Au Liban, le français s'inscrit dans un paysage linguistique complexe, où son statut varie selon les contextes. Pour mieux en saisir les nuances, il est utile de revenir sur quelques concepts phares. D'abord, il s'agit du FLM (français langue maternelle), qui désigne l'apprentissage non formel de la langue ; c'est-à-dire la pratique de la langue comme médium de communication dans le milieu social où évolue l'individu depuis son enfance. Puis, le FLE (français langue étrangère), qui désigne l'apprentissage de la langue française en tant que langue non-maternelle au même titre que toute autre langue étrangère (LE). Enfin, l'expression « Français langue de scolarisation », qui signifie la langue française acquise durant le cursus scolaire et qui joue, selon Michèle Verdelhan-Bourgade (2002), un triple rôle : « elle est d'abord matière d'enseignement : sa place est réservée dans les instructions officielles, les programmes et la matière est inscrite à l'emploi du temps » (p. 29) ; elle est également facteur de « médiation » en ce sens qu'elle est censée assister les apprenants afin « de mener à bien des apprentissages fondamentaux et d'apprendre d'autres disciplines » (Verdelhan-Bourgade, 2002, p. 30) ; enfin,

Langue de tous les enseignements, langue permettant les apprentissages scolaires, langue de la communication scolaire, elle conditionne l'insertion dans le système et la réussite scolaire à travers des évaluations en tous genres, depuis l'oral quotidien de la classe jusqu'à la certification ultime. (Verdelhan-Bourgade, 2002, p. 30).

Pour Gérard Vigner (1992), la langue de scolarisation est une « langue apprise pour enseigner d'autres matières qu'elle-même et qui peut, dans certains pays, être présente dans l'environnement économique et social des élèves » (p. 40).

Considérant ces précisions, nous pouvons arriver à la conclusion qui veut que la langue française soit, au Liban, une « langue de scolarisation » en vertu de

sa démarche quasi-fédératrice du triptyque de caractéristiques soutenues par Verdclhan-Bourgade : d'abord, elle seule représente une discipline scolaire à part entière. Ensuite, elle est utilisée comme langue d'enseignement pour d'autres disciplines connexes comme les mathématiques, la biologie, la physique et la chimie, « apprise pour enseigner d'autres matières qu'elle-même » comme le disait Vigner. Enfin, elle constitue une condition *sine qua non* de la réussite scolaire, dans le déroulement des enseignements-apprentissages menant jusqu'au baccalauréat.

Cependant, l'absence de la langue française du « milieu économique et social des élèves », qui ne s'en servent ni dans leurs transactions ni dans l'achat de billets de concert ou de cinéma ni pour échanger dans la rue, fait qu'elle ne répond, qu'à moitié, à l'idée d'une « langue de scolarisation » soutenue par Vigner.

Trancher sur le statut du français au Liban n'est pas une mince affaire. En effet, autant de raisons peuvent être évoquées pour tenter d'élucider cette question : dans de nombreuses écoles, notamment publiques et non homologuées, le français n'est pas utilisé comme langue d'enseignement pour toutes les disciplines ; des matières telles que l'histoire, la géographie et le civisme sont généralement dispensées en arabe. Dans ces contextes, le français n'est pas officiellement obligatoire dans les curricula, et une bonne frange d'élèves suit tous les cours en arabe tout en choisissant le français comme LE. En revanche, dans les écoles homologuées, comme les écoles des Filles de la Charité, de la Sainte Famille et des Saints-Cœurs, la situation est différente. Ces établissements offrent un double baccalauréat et intègrent le français dans l'enseignement de plusieurs matières, ce qui témoigne d'une utilisation plus significative de cette langue. Cela illustre que, dans l'ensemble du pays, le français ne peut pas être considéré comme une langue de scolarisation généralisée, bien que son utilisation varie d'une école à l'autre.

Dès lors, l'interrogation suivante s'impose : sommes-nous en face d'une LS (langue seconde) ?

En effet, dans leur hypothèse énoncée en 1991 et reprise en 2005, Cuq et Gruca avancent que :

Le français langue seconde est un concept ressortissant aux concepts de langue et de français. Sur chacune des aires où il trouve son application, c'est une langue de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présentes sur ces aires par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. Cette communauté est bi ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et le français joue, dans leur développement psychologique, cognitif et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié. (Cuq & Gruca, 2005, p. 96).

Ici, trois éléments sont mis en exergue :

- Le caractère étranger du FLS (Français Langue Seconde) considéré comme un « sous-ensemble du FLE » ;
- La posture de la langue et sa fréquence d'emploi par les locuteurs ;
- L'apport de la langue dans l'amélioration des performances psychocognitives de l'individu. Ces compétences peuvent se vérifier à travers les progrès linguistiques et surtout scolaires de l'apprenant.

Le FLS baigne dans une atmosphère assez composite soutenu généralement par le contexte sociodémographique dans lequel évolue l'enseignement-apprentissage. En effet, il trouve son véritable sens dans son champ d'application dédié, dans l'engouement que lui témoigne la communauté ainsi que dans les éléments statutaires qui le caractérisent. Ce sont là des signes globaux qui ne se focalisent pas seulement sur les aspects singuliers de l'enseignement-apprentissage en tant que tel. Dans son ouvrage paru en 2006, Stéphane-Ahmad Hafez a remarqué que : « jusqu'à une date récente, il n'existait pas, comme en FLE, de didactique du FLS constituée en tant que telle, malgré quelques contributions marquantes dans ce domaine » (p. 52-53). Parmi ces contributions, on peut citer celle de l'équipe de l'Institut de Langues et de Traduction (ILT) affiliée à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), qui a conçu entre 1995 et 2000, un matériel innovant du nom d'« Évasion<sup>1</sup> » dans le cadre de l'enseignement du FLS. Ce matériel a été développé pour satisfaire aux besoins des étudiants libanais âgés de 17 à 20 ans, qui, bien que dotés de certaines compétences en français, souffrent de certaines lacunes dans leur maîtrise de la langue ; lacunes qui entravent la poursuite de leurs études dans une université, l'USJ en l'occurrence, où les enseignements se font, en majorité, en langue française. Ainsi, le FLS se distinguerait du FLE par le fait qu'il est utilisé, non pas en tant que langue de communication en France, mais en tant que langue académique dans un pays francophone. Cette approche influence les thèmes abordés dans le matériel d'enseignement et les compétences à acquérir. L'étudiant n'apprend pas le français pour apprendre à demander son chemin, prendre le métro ou commander son repas dans une brasserie parisienne mais pour comprendre ses cours dispensés en français, prendre des notes, débattre de sujets divers avec ses camarades de classe, synthétiser un article lu, rédiger une note de recherche, etc. En faisant preuve d'une extrême prudence, les concepteurs d'« Évasion » ont mis en place une progression thématique et grammaticale qui sert les objectifs ciblés tout en expérimentant le potentiel informatique, exploitant les atouts non négligeables du multimédia, et s'efforçant de rester fidèles à la lignée structuro-globale audio-visuelle (SGAV) et à l'approche communicative, en vogue à l'époque de la conception. Cependant, ce matériel d'apprentissage n'a pas été publié, ayant été conçu pour un usage exclusif au profit des étudiants de l'USJ. Cette initiative témoigne de la nécessité de solutions appropriées et adaptées au contexte éducatif diversifié étant donné que, comme le constate Hafez (2006), « le statut du

---

1. « Évasion » est un programme de remise à niveau en langue française conçu pour les apprenants qui se préparent à entrer à l'université, avec une durée de cours totale de 300 heures.

FLS n'est pas unique et définitif puisqu'il varie d'un pays à l'autre, et d'une région à une autre et même d'une école à une autre, comme c'est le cas au Liban (écoles publiques/écoles privées payantes) » (p. 61). Dans les écoles publiques, le quantum horaire alloué à l'enseignement de l'arabe est le même que celui de la LE, sauf que cette dernière sert de médium pour l'enseignement des disciplines scientifiques depuis l'élémentaire. Dans certaines écoles privées communautaires, comme les écoles catholiques, le français est valorisé non seulement pour des raisons religieuses, mais aussi en raison de leur engagement avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE). Cette agence est décrite comme un « fer de lance de la diplomatie culturelle de la France, créant des ponts partout dans le monde » (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, 2024, para. 8), ce qui permet à ces établissements de promouvoir activement le français dans leur curriculum. Ainsi, le français occupe le rang de LS dans ces écoles, en tant que langue de formation et de scolarisation, bénéficiant d'un volume horaire considérable qui lui est alloué dès la maternelle.

En somme, le niveau de la langue française au Liban est, assez souvent, lié à des motifs d'ordre socio-économiques de nature à susciter, éventuellement, des relents ségrégationnistes. En effet, le niveau du français enseigné dans les écoles est d'une grande variété, selon qu'il s'agisse d'écoles privées ou publiques. Cette situation trouve son explication dans « la disparité dans la qualité de l'enseignement scolaire des langues [...] » (Abou<sup>2</sup> et al. 1996, p. 107).

Au Liban, le constat amer est l'absence de texte réglementaire organisant le recrutement d'enseignants qualifiés. Beaucoup de personnes exerçant le métier d'enseignant dans les écoles publiques n'ont aucun titre universitaire. Ces enseignants n'ont subi aucun examen officiel donnant droit à une formation d'enseignant sanctionnée par un diplôme autorisant l'intervention dans une école publique. Au désastre d'enseignants non qualifiés dans les écoles publiques, vient s'ajouter la lancinante question du matériel pédagogique rudimentaire ainsi que des manuels scolaires désuets : de nos jours, selon des observations personnelles, il n'est pas rare de tomber sur des écoles publiques faisant usage de livres publiés en 1968 et 1970.

C'est à ces manquements notés dans le secteur de l'enseignement de la LE dans les écoles publiques qu'il faut imputer le tort de voir beaucoup d'apprenants libanais arriver au terme de leur cursus sans pouvoir s'exprimer convenablement en français. À ce propos, Abou et al. (1996) soulignent que « l'acquisition uniquement scolaire ne suffit pas à faire des francophones réels, surtout quand cette francophonie scolaire ne trouve pas à se réinvestir dans un usage social [...] » (p. 107-108).

---

2. Sélim Abou (1928-2018), prêtre jésuite libanais, éducateur et anthropologue, a occupé le poste de recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth de 1995 à 2003. Ses recherches académiques se concentrent sur des thèmes comme l'anthropologie, le bilinguisme arabe-français au Liban et les dynamiques interculturelles.

En dehors du cadre scolaire, cette langue connaît également une quasi-absence dans le quotidien des Libanais, sauf pour quelques communautés sociales ayant séjourné dans des pays africains ou fortement tributaires du niveau d'éducation, qui, au Liban, est strictement adossé aux sensibilités régionales.

Il nous revient de préciser, qu'au Liban, le dialecte libanais, qui est une variante locale de l'arabe, reste naturellement la langue maternelle ; il est acquis depuis le bas-âge en milieu familial, de manière non formelle. Dans ce même ordre d'idée, le français occupe une place prépondérante puisqu'il est aussi enseigné à l'école depuis la maternelle. Cependant, la réalité sociale libanaise semble être à l'antipode des affirmations citées un peu plus haut. Aujourd'hui, il est fréquent de voir des élèves qui préfèrent l'anglais dès la maternelle et remettre le français à plus tard (El-Hage, 2021, para. 3-4).

## **2. L'ANGLAIS EN CONCURRENCE AVEC LE FRANÇAIS**

Les données statistiques montrent une baisse significative du nombre d'élèves francophones au Liban. En outre, ces informations sont sujettes à diverses interprétations sur lesquelles, il serait bon de s'arrêter.

Dans le rapport publié par l'observatoire de la langue française de l'OIF<sup>3</sup> (2022, p. 217), il est clairement indiqué que le français est utilisé comme langue d'enseignement pour 49,4 % des élèves tandis que l'anglais représente 50,6 %, illustrant un changement par rapport aux environ 66 % en faveur du français en 2000. Cette transformation témoigne des enjeux grandissants que rencontre la francophonie scolaire, tandis que l'anglais gagne en popularité dans le système éducatif libanais.

Pour Véronique Aulagnon (citée dans El-Hage, 2019), qui fut conseillère de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France et directrice de l'IF (Institut Français) du Liban : « Alors que 70 % des élèves étaient scolarisés dans le réseau des écoles francophones il y a 20 ans, seulement la moitié des écoliers du pays poursuivent, aujourd'hui, leur scolarité dans ce réseau » (para. 3).

Les statistiques annuelles réalisées par l'opérateur du ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Centre de recherche et de développement pédagogique (CRDP) (2019-2020, p. 10-18 ; 2020-2021, p. 10-18 ; 2021-2022, p. 9-18 ; 2022-2023, p. 8-16) montrent un recul du nombre d'élèves francophones qui ont choisi le français pour première LE, comme indiqué dans le tableau 1<sup>4</sup> ci-dessous.

---

3. L'OIF est le sigle de l'Organisation internationale de la Francophonie. Cet organisme, qui regroupe 88 États – dont le Liban – et gouvernements, met en œuvre une coopération multilatérale basée sur la langue française.

4. Ce tableau a été conçu par nos soins à partir des bulletins statistiques émis chaque année par le CRDP.

**Tableau 1. Répartition des élèves selon la première LE pour les années 2019 à 2023**

Année scolaire	Nombre d'élèves inscrits	Élèves francophones	Élèves anglophones	Taux d'élèves francophones
2022-2023	1 079 048	493 737	585 311	45.76 %
2021-2022	1 072 925	509 016	563 909	47.44 %
2020-2021	1 053 956	520 677	533 279	49,40 %
2019-2020	1 069 826	530 504	539 322	49,6 %

El-Hage (2015) avait déjà dressé un tableau sombre mais réaliste :

La dure réalité des chiffres [contredit les] déclarations sur le dynamisme du français au Liban, 71 % en 1995, 66 % en 2002, 55 % en 2015, 53 % en 2018. En 2021 ou 2022 le français deviendra minoritaire dans l'enseignement primaire et secondaire au Liban. (El-Hage, 2015, para. 4).

La vérité est que, pendant longtemps, les établissements scolaires francophones dominaient la carte scolaire publique. Par ailleurs, la tendance s'est renversée au cours de ces dix dernières années en enregistrant une demande d'inscription, sans cesse croissante, en écoles anglophones. Cette situation persistante a fini par sonner le glas des écoles francophones, qui finissent par se transformer en écoles anglophones. Dans un rapport publié par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) (s.d.) sur le bilinguisme au Liban, il est déclaré qu'il y a plus de 2 700 établissements scolaires : « 50 % d'entre eux sont francophones (soit 1 351 + 4 écoles UNRWA), 25 % ont une filière anglophone et une filière francophone (soit 667 établissements) et 25 % sont anglophones (soit 693 établissements + 64 écoles de l'UNRWA) » (p. 1).

Si durant la présence française au Liban, l'anglais n'était vu qu'une LE anodine, il connaît, depuis plus d'une décennie, un regain d'intérêt assez particulier dans les milieux éducatif et socioprofessionnel. À l'instar de plusieurs pays arabes, comme les pays du Golfe, l'anglais est appris pour son caractère inclusif. Il occupe la seconde place dans le pays, même s'il faut reconnaître qu'il n'y jouit d'aucune pesanteur culturelle à l'image de l'arabe et du français. En effet, dans la quasi-totalité des pays du monde, l'anglais est également utilisé comme langue véhiculaire, facilitant la connexion entre les personnes de langues maternelles différentes.

Grâce à l'*American University of Beirut*, l'anglais est en train d'opérer une percée fulgurante, depuis des années, au Liban où il ne cesse d'asseoir sa suprématie au grand dam du français. En effet, le pays offre, aujourd'hui, toutes les conditions favorables à l'essor de la langue anglaise. Cela est encouragé par les mutations politiques dans la région, qui ont amorcé cet élan de domination américaine dans le pays. Selon El-Hage (2021, para. 12), les investissements en provenance des États-Unis dans le domaine de l'éducation atteignent des sommes considérables en centaines de millions de dollars dans le but de favoriser l'apprentissage de la langue anglaise. Ces projets attirent des élèves arabophones et francophones tout en soutenant les systèmes éducatifs existants sans tenter de les remplacer. Ils mettent en avant l'importance de maîtriser l'anglais comme une compétence clé pour l'avancement social. En même temps, le Royaume-Uni se focalise sur le soutien à l'éducation au Liban en menant des actions telles que la formation des enseignants et la valorisation des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle (El-Hage, 2021, para. 13). Cette évolution témoigne d'un changement dans les priorités linguistiques au Liban, où l'anglais ne cesse de gagner en importance.

En outre, la régression du nombre d'étudiants francophones, à l'université, devient de plus en plus préoccupante, car le nombre de bacheliers francophones optant pour des études supérieures en anglais est en nette évolution. Ce constat est affirmé par le père Salim Daccache, recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (cité dans El-Hage, 2019) : « aujourd'hui, 55 % des bacheliers du bac français et des filières scolaires dites francophones rejoignent les universités anglophones du pays ou à l'étranger » (para. 2). Pour lui, cette forte orientation vers l'anglais est liée à trois facteurs, le « caractère trop scolaire des universités francophones, l'attrance de la jeunesse pour la langue anglaise et l'importance de cette langue dans le monde professionnel » (para. 2). Pour épouser l'air du temps, ne pas rester à la traîne et perdre de ses étudiants, l'USJ de Beyrouth, l'université francophone par excellence du Liban, s'est vu aujourd'hui introduire, non seulement des cours mais également des programmes entiers en langue anglaise. À ce jour, elle compte plus de 120 cours et plus de 27 programmes enseignés en anglais dans les différentes disciplines. Qui plus est, ses étudiants qui doivent présenter un test d'aptitude en langue française pour être admis, se voient aujourd'hui dans l'obligation de passer un test d'aptitude ou de classement en langue anglaise et suivre des cours de mise à niveau, au besoin.

Au Liban, les préférences d'apprentissage des jeunes universitaires révèlent une évolution significative dans leurs choix linguistiques. D'après Billiez et Serhan (2015, p. 207), de plus en plus de jeunes Libanais qui ont été éduqué dans des écoles où l'enseignement se fait en français, choisissent de fréquenter des universités où les cours sont donnés en anglais, pensant qu'elles offrent de meilleures opportunités pour l'avenir. Ces chercheurs soulignent aussi que la perception du français comme une langue « difficile » et moins « utile » pour les études et le travail influe directement sur l'attitude des apprenants libanais à l'égard de son apprentissage (Billiez & Serhan,

2015, p. 212). Cependant, malgré cette perception de difficulté, Najjar (2021) observe que le français peut faciliter l'apprentissage de l'anglais : « le passage du français vers l'anglais est plus aisé que l'inverse » (para. 5).

Ce paradoxe explique en partie pourquoi il est très rare de trouver un étudiant anglophone qui s'inscrit dans une université francophone ou dans un département de français d'une université majoritairement anglophone : « Inutile de rappeler que les étudiants francophones sont en mesure de suivre un cursus anglophone alors que le cas inverse est rare » (Hafez, 2006, p. 125). Selon Billiez et Serhan (2015), les appréhensions des apprenants à l'égard de la langue française « ne sont pas nouvelles, elles ne sont pas l'apanage d'une génération en particulier, mais continuent à circuler d'une génération à l'autre » (para. 9). C'est ainsi que Naaman (1979) a déjà annoncé la percée fulgurante de l'anglo-américain perçu comme une langue plus facile que le français, et le passage au trilinguisme : « Certains renoncent de plus en plus à poursuivre leurs études en français et se ruent sur les établissements anglo-saxons parce que "l'anglais est plus facile", les diplômés plus accessibles et les débouchés plus sûrs » (p. 7).

La conclusion qu'on peut en tirer est que, même si les apprenants choisissent le français, comme première LE, il convient de rappeler que beaucoup de Libanais apprennent l'anglais à côté du français et le considèrent comme un atout de taille pour leur avenir. Ce passage au trilinguisme est confirmé par Abou en 1994 « un nombre croissant de Libanais francophones tend à adjoindre à son bilinguisme arabe-français fondamental l'acquisition et l'usage de l'anglais, à titre de langue d'appoint pour les affaires ou la spécialisation professionnelle [...] » (p. 422). En effet, aujourd'hui, l'anglais s'impose visiblement dans le monde des affaires et devient aussi une langue incontournable dans le système éducatif, particulièrement dans les écoles anglophones où il occupe une place prédominante.

### 3. EFFETS SOCIOLINGUISTIQUES DE L'HYBRIDATION

Cette situation, où l'anglais coexiste et parfois concurrence le français, reflète le brassage linguistique omniprésent dans la société libanaise. Dans un contexte multilingue tel que celui du Liban, il est courant que les influences linguistiques s'entrecroisent, donnant lieu à des effets sociolinguistiques marqués. De ce fait, il n'est pas étonnant de constater que des mots ou expressions comme « Hi, kifak, ça va ?<sup>5</sup> » et « Tayeb, d'accord, Ok<sup>6</sup> » s'invitent dans le paysage lexicographique... Toutefois, ces mots ou expressions portent, en eux, un message retentissant ; celui du plurilinguisme affirmé des Libanais, en général, et des jeunes en particulier. Au Liban, dans de nombreux contextes, le code-switching est la norme plutôt que l'exception. L'alternance codique ou « code-switching » peut être considérée comme un

5. *Hi* signifie « salut » (anglicisme courant en libanais), *kifak* signifie « comment ça va ? » en libanais dialectal.

6. *Tayeb* signifie « d'accord » en dialecte libanais et *Ok* est un anglicisme couramment utilisé pour exprimer l'accord.

phénomène identitaire. Ce phénomène est plutôt manifeste chez la jeune génération en quête de personnalité, désirant nager dans les méandres d'une classe sociale instruite. Dès lors, on comprend la parfaite symbiose des trois mots, cités plus haut, chez les jeunes, qui en font, d'ailleurs, leur marque de fabrique.

Cependant, le code-switching n'est pas le seul effet de ce plurilinguisme : un autre phénomène sociolinguistique, non moins important, imposé par la cohabitation des langues, mérite d'être signalé : le « franbanais ». Il s'agit en effet d'alterner allégrement des traductions calquées de l'arabe au français par le truchement d'expressions comme : « Tu vois comment ? » en lieu et place de : « Tu comprends ? » ou « tu vois ? » ou bien « débrouiller un travail » au lieu de « trouver un travail ». Ce langage particulier est considéré par Naaman (1979) comme « le langage d'une classe riche, insouciant, regroupée à Beyrouth et liée à l'Occident par sa culture et par ses intérêts » (p. 143).

Seulement, même si cette excentricité linguistique, représente un atout chez certains locuteurs, il est loisible de rappeler, également, qu'elle ne trouve pas un écho favorable dans le monde de l'éducation, particulièrement. En effet, ce laxisme préoccupant noté dans la pratique des langues et des sciences humaines d'une manière plus globale, fait que les jeunes Libanais ne maîtrisent plus aucune langue convenablement. Aujourd'hui, la communication se déroule dans une langue hybride, loin du respect du génie qui fait le charme de chaque langue et auquel les puristes tenaient tant. Force est de reconnaître que cet usage écorné du français, ne plaide pas en faveur de la langue en tant que LS, car l'emploi fautif qu'on en fait, en raison, surtout, de la transposition littérale des tournures, ne confère pas aux locuteurs les outils nécessaires pour accéder aux ressources documentaires d'une spécialité donnée, ni pour appréhender ou s'approprier convenablement le contenu véritable d'une problématique libellée en français.

#### **4. INITIATIVES POUR REVITALISER LE FRANÇAIS**

Bien que le mélange linguistique au quotidien au Liban, marqué par le franbanais et le code-switching, suscite parfois des réserves, cette réalité souligne d'autant plus l'importance du multilinguisme en tant qu'héritage à sauvegarder. Dans ce contexte, maintenir la place de la langue de Molière dans ce paysage unique va bien au-delà de la tradition : il s'agit d'un choix pour préserver la diversité culturelle et linguistique libanaise. En effet, la négliger pourraient progressivement conduire à un bilinguisme restreint à l'arabe et à l'anglais, renforçant ainsi l'idée que seule la maîtrise de l'anglais assure la promotion sociale, la réussite académique et l'accès aux emplois. Dans ce cadre spécifique, il est primordial de favoriser à nouveau l'usage du français, non seulement afin de maintenir un éventuel échange équilibré entre les langues, mais également pour saisir les opportunités tant académiques que professionnelles que la maîtrise du français pourrait offrir.

Cette réalité est clairement perceptible notamment pour ceux qui envisagent des études ou des carrières en France. Se préparer au DELF B2 (Diplôme d'Études en Langue Française, niveau intermédiaire supérieur) est une exigence dans certaines universités françaises et confère une valeur académique spécifique à la langue française ; même si cette utilité est souvent liée aux projets de déplacement vers la France. Comme souligné par El-Hage (2021), « la francophonie scolaire se laisse distancer par la langue de Shakespeare », mais continue d'influencer les choix des parents en ce qui concerne les écoles francophones, mettant ainsi en avant l'importance de préserver cet héritage dans le système éducatif libanais (El-Hage, 2021, para. 14).

Dans le domaine des affaires au Liban, l'intérêt pour le marché du travail africain francophone ne cesse de croître. Cette région entretient des liens commerciaux solides avec de nombreuses entreprises libanaises et notamment en Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Sénégal. Des familles d'entrepreneurs influentes, comme les Fakhry, Fakhoury, Khalil, Hyjazi et Ghandour en Côte d'Ivoire, ainsi que les Kaawar, Houdrouge, et Omaïs au Sénégal, jouent un rôle clé dans ces échanges commerciaux stratégiques (Masseguin & Marbot, 2019, para. 9-21). Même si l'anglais gagne progressivement du terrain, le français demeure un atout de taille dans les collaborations économiques avec les pays francophones d'Afrique, témoignant ainsi de sa persistance et de sa pérennité, comme le soutient Najjar (2021) en affirmant que « la francophonie libanaise plie, et ne rompt pas » (para 2) face aux défis actuels.

Les établissements francophones au Liban jouent un rôle actif dans la promotion de l'usage du français en adaptant leurs programmes aux exigences contemporaines. Dès l'école primaire, ils offrent des parcours bilingues ou trilingues démontrant que le français, associé à l'arabe et à l'anglais, enrichit de manière significative les compétences linguistiques et culturelles des jeunes apprenants. Sfeir (2021) met en avant que le réseau des écoles françaises au Liban « constitue une partie intégrante de l'identité libanaise, cette culture hybride, à cheval entre Orient et Occident » (para. 14), soulignant ainsi l'importance de ces institutions dans la préservation du français. Appuyés par les innombrables actions de l'Institut français au Liban, ces établissements consolident leurs partenariats avec des entités francophones et incluent des activités extrascolaires en français dans leur programme éducatif, faisant ainsi comprendre aux parents l'importance d'une formation en français qui transcende les limites du Liban pour satisfaire les besoins d'un marché mondialisé. Les écoles de la Mission laïque française (MLF), comme le Grand Lycée Franco-Libanais de Beyrouth, incluent l'enseignement de l'anglais dès la maternelle jusqu'à la fin du lycée tout en assurant un socle solide en français. Ce système pédagogique trilingue, destiné à améliorer les aptitudes en arabe, anglais et français dès la plus tendre enfance, allie la tradition francophone à la préparation aux défis mondiaux.

Au niveau académique supérieur au Liban francophone, plusieurs universités s'associent à l'air du temps en proposant des cours et même des programmes

complets en anglais pour répondre aux attentes actuelles des étudiants. À l'Université Saint-Joseph (USJ) par exemple, l'ajout de programmes en anglais, comme cité supra, a attiré un public plus large comprenant même des étudiants qui auraient préféré des universités anglophones. Une fois inscrits, ces étudiants se voient évoluer dans un environnement où le français reste quand même la langue dominante, favorisant ainsi une intégration de la culture francophone dans leur formation.

Outre le contexte académique, des actions francophones participent aussi à promouvoir la langue française au Liban. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) appuie une variété de projets ; par exemple « Le choix Goncourt de l'Orient », un prix littéraire francophone régional parrainé par l'Académie Goncourt et auquel sont associés des étudiants libanais qui proclament les lauréats de ce prix. D'autres concours comme le « Mot d'Or », visent à encourager l'utilisation du français dans le domaine des affaires. Par ailleurs, le « Salon du livre de Beyrouth », organisé par l'IFL et transformé plus tard en festival qui couvre l'ensemble du territoire libanais, contribue largement à consolider le lien avec la langue et la culture françaises (Counet, 2019, para. 11). De son côté, pour encourager l'amour de la langue française, la Faculté de langues et de traduction de l'USJ a organisé pendant plusieurs années, en collaboration avec l'AUF, la « Dictée-plaisir », dictée en langue française, inspirée de celle de Bernard Pivot et destinée à un large public de jeunes et de moins jeunes.

Ces actions entreprises sont porteuses d'espoir : elles démontrent que le français ne succombe pas mais évolue et se réadapte pour trouver sa légitimité dans un environnement en constante mutation. Elles rappellent aux Libanais l'importance stratégique et culturelle qu'offre la maîtrise de cette langue en ouvrant des horizons qui vont au-delà des frontières nationales.

## **CONCLUSION**

En définitive, la place du français au Liban est caractérisée par des interactions complexes où se juxtaposent tradition et modernité, patrimoine culturelle et influences du marché mondialisé. Face à l'essor de l'anglais, le rôle du français est réévalué, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la sociolinguistique. Néanmoins, loin d'être anéantie, la langue de Molière profite de multiples mesures pour sa sauvegarde et sa revitalisation à travers des programmes éducatifs trilingues, des projets culturels et des partenariats avec des organisations francophones. Cet engagement collectif témoigne de valeur inestimable de la langue française en tant que lien avec la culture francophone et porte ouverte sur un monde globalisé en constante évolution. L'enjeu réel réside dans la capacité à conserver cet équilibre multilingue qui protège une identité libanaise enrichie par la diversité des langues utilisées.

## RÉFÉRENCES

- Abou, S. (1994). Les enjeux de la francophonie au Liban. Dans S. Abou & K. Haddad (dir.), *Une francophonie différentielle* (p. 411-424). L'Harmattan.
- Abou, S., Kasparian, C. & Haddad, K. (1996). *Anatomie de la francophonie libanaise*. AUPELF-UREF.
- Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger. (2024). *Atout pour la France et la francophonie*. <https://aeefe.gouv.fr/fr/aeefe/propos-de-laefe/atout-pour-la-france-et-la-francophonie>
- Billiez, J. & Serhan, C. (2015). Apprendre le français avant l'anglais au Liban : Un ordre en question. *Lidil*, 51, 201-216. DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.3763>
- Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques. (2019-2020). *Le bulletin statistique pour l'année académique 2019-2020*.  
[https://www.crdp.org/sites/default/files/2021-06/Stat\\_Nashra\\_Inside\\_2020\\_V\\_5\\_0.pdf](https://www.crdp.org/sites/default/files/2021-06/Stat_Nashra_Inside_2020_V_5_0.pdf)
- Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques. (2020-2021). *Le bulletin statistique pour l'année académique 2020-2021*.  
[https://www.crdp.org/sites/default/files/2021-09/Stat\\_Nashra\\_Inside\\_2021\\_Part1\\_V\\_2.pdf](https://www.crdp.org/sites/default/files/2021-09/Stat_Nashra_Inside_2021_Part1_V_2.pdf)
- Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques. (2021-2022). *Le bulletin statistique pour l'année académique 2021-2022*.  
<https://www.crdp.org/sites/default/files/2022-10/Statistical%20Bulletin-Version%20finale%2020%20Octobre.pdf>
- Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques. (2022-2023). *Le bulletin statistique pour l'année académique 2022-2023*.  
<https://www.crdp.org/sites/default/files/2023-12/Statistical%20Bulletin%202022-2023%20DEC01.pdf>
- Centre international d'études pédagogiques. (s. d.). *Fiche Pays Liban*. Le fil du bilinguisme. [https://lefilplurilingue.org/sites/default/files/inline-files/fiche\\_pays\\_FilBil\\_Liban.docx\\_0.pdf](https://lefilplurilingue.org/sites/default/files/inline-files/fiche_pays_FilBil_Liban.docx_0.pdf)
- Counet, A.-F. (2019). Le français face à l'arabe et l'anglais. *Agora francophone*. <https://www.agora-francophone.org/le-francais-face-a-l-arabe-et-l-anglais>
- Cuq, J.-P. & Gruca, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses Universitaires de Grenoble.
- El-Hage, A.-M. (2015, 3 août). *Dans les écoles libanaises, le français ou l'anglais*. Libanvision. <http://libanvision.com/route-de-la-francophonie-liban.htm>
- El-Hage, A.-M. (2019). Quand la francophonie, au Liban, trébuche aux portes de l'université. *L'Orient-Le Jour*.

<https://www.lorientlejour.com/article/1164622/quand-la-francophonie-au-liban-trebucho-aux-portes-de-luniversite.html>

El-Hage, A.-M. (2021, 16 décembre). Au Liban, la francophonie scolaire se laisse distancer par la langue de Shakespeare. *L'Orient-Le Jour*. <https://www.lorientlejour.com/article/1284911/au-liban-la-francophonie-scolaire-se-laisse-distancer-par-la-langue-de-shakespeare>

Hafez, S.-A. (2006). *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*. L'Harmattan.

Masseguin, L. & Marbot, O. (2019, 28 mars). Libanais d'Afrique : les 30 familles qui comptent sur le continent. *Jeune Afrique*. <https://www.jeuneafrique.com/mag/753072/economie-entreprises/libanais-dafrique-les-30-familles-qui-comptent-sur-le-continent/>

Naaman, A. (1979). *Le français au Liban*. Éditions Naaman.

Najjar, A. (2021). La francophonie au Liban : « Elle plie, et ne rompt pas ». *Revue politique et parlementaire*, (1098).

<https://www.revuepolitique.fr/la-francophonie-au-liban-elle-plie-et-ne-rompt-pas/>

Observatoire de la langue française. (2022). *La langue française dans le monde*. Gallimard. [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2023-03/Rapport-La-langue-francaise-dans-le-monde\\_VF-2022.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2023-03/Rapport-La-langue-francaise-dans-le-monde_VF-2022.pdf)

Sfeir, A. (2020, 16 juillet). Il faut préserver la présence d'écoles françaises au Liban ! *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/il-faut-preserver-la-presence-d-ecoles-francaises-au-liban-20200716>

Verdelhan-Bourgade, M. (2002). *Le français de scolarisation pour une didactique réaliste*. PUF.

Vigner, G. (1992). Le français langue de scolarisation. *Études de Linguistique Appliquée*, (88), 39-54.